

Conditions générales de vente



I – Conditions générales

Article 1 - Généralités

La société 3 Steps Beyond exploite les enseignes commerciales « iQuesta », « handiQuesta », et « Newlinks », ainsi que les marques associées, principalement sur des sites Internet de recrutement et applications accessibles en ligne (ci-après dénommés « APPLICATIONS »).

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations entre la société 3 Steps Beyond et l'annonceur pour tout ce qui concerne le dépôt d'offres de stages et d'emplois sur les APPLICATIONS et leur diffusion auprès d'établissements d'enseignement ; la souscription d'abonnements professionnels sur les APPLICATIONS ; la vente de la création graphique et des espaces publicitaires situés, tant sur les APPLICATIONS, que sur l'ensemble des sites dont la société 3 Steps Beyond assure la régie.

Article 2 - Champ d'application — Opposabilité des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque annonceur pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'annonceur aux présentes conditions générales de vente, quel que soit le moyen ou le support d'achat reçu par 3 Steps Beyond.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de 3 Steps Beyond, prévaloir contre les conditions générales de vente.

Notamment, les présentes conditions générales de vente prévalent sur toutes autres conditions générales d'achat. Toute condition opposée par l'annonceur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à 3 Steps Beyond, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait pour 3 Steps Beyond de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 3 - Offres et tarifs

Les services proposés ainsi que les prix y afférents sont ceux en vigueur au jour de l'offre faite par 3 Steps Beyond, tels que détaillés dans le document intitulé « Tarifs des services » disponible sur simple demande.

La durée de validité des conditions tarifaires de l'offre faite sur devis par 3 Steps Beyond à l'annonceur ou à son mandataire est de 15 jours à compter de l'émission de ladite offre.

Néanmoins, les conditions tarifaires des offres dites « promotionnelles » et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent, ou à défaut pour une durée de 15 jours.

3 Steps Beyond se réserve le droit de répercuter sans délai sur ses tarifs toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

De la même manière, 3 Steps Beyond pourra modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs pratiqués. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats en cours et les offres émises.

Article 4 - Prise d'effet de la commande

Toute commande émanant d'un mandataire de l'annonceur devra être accompagnée d'une copie du contrat de mandat justifiant de cette qualité.

Le contrat est réputé conclu et définitif dès la réception par 3 Steps Beyond, dans le délai de validité de l'offre, de la commande passée par l'annonceur et de la confirmation consécutive par 3 Steps Beyond par lettre, télécopie ou e-mail de la disponibilité des emplacements sollicités.

Article 5 - Conditions particulières relatives au message publicitaire

Le message publicitaire doit être conforme aux prescriptions techniques requises par le document intitulé « Tarifs des services », par le devis ou par la commande.

Par ailleurs, lorsque l'annonceur procède, ou fait procéder par un tiers, à la création et/ou à la réalisation du message publicitaire, il s'engage à fournir ledit message sous forme numérisée au moins 5 jours ouvrables avant la date fixée pour sa mise en ligne.

La responsabilité de 3 Steps Beyond ne saurait en aucun cas être engagée en cas de dépassement de la date de mise en ligne initialement convenue, lorsque ce dépassement est lié au non-respect de l'une des conditions précédemment énoncées.

De plus, la non fourniture du message numérisé à diffuser ne pourra en aucune manière constituer un motif de résolution du contrat.

Article 6 - Modification du message publicitaire

Toute modification du message publicitaire demandée par l'annonceur ou son mandataire ne pourra être prise en compte par 3 Steps Beyond que si elle est parvenue par écrit, au moins 5 jours ouvrables avant la date de mise en ligne initialement convenue.

3 Steps Beyond se réserve le droit d'accepter ou de refuser les modifications du message publicitaire, sans avoir à fournir une quelconque justification à l'annonceur ou son mandataire. Notamment, le fait pour 3 Steps Beyond de refuser lesdites modifications ne pourra être de nature à engager sa responsabilité, ni ouvrir un droit à l'annonceur ou à son mandataire au paiement de dommages-intérêts de quelque nature qu'ils soient.

Article 7 - Déclarations

L'annonceur ou son mandataire déclare être l'auteur unique et exclusif du message publicitaire ou, à défaut, détenir l'ensemble des droits nécessaires à sa reproduction et à sa représentation sur les APPLICATIONS ou sur l'ensemble des sites dont 3 Steps Beyond assure la régie.

L'annonceur ou son mandataire déclare par ailleurs que le message publicitaire ou l'offre de stage ou d'emploi concernée est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment que ledit message ou ladite offre n'est pas contraire à l'Ordre Public et aux bonnes mœurs.

Article 8 - Responsabilités

L'annonceur ou son mandataire s'engage à garantir 3 Steps Beyond de toutes condamnations et de tous frais judiciaires et extrajudiciaires que cette dernière pourrait supporter du fait du recours de tiers, notamment pour l'un des motifs visés à l'article précédent, et plus généralement du fait de la diffusion du message publicitaire ou de l'offre de stage ou d'emploi.

De plus, les mandataires sont responsables conjointement avec leur mandant des ordres qu'ils transmettent à 3 Steps Beyond.

iQuesta

Conditions générales de vente



Article 9 - Limitations de responsabilité

3 Steps Beyond ne garantit pas, sauf stipulation expresse, l'absence d'annonces concurrentes, quelque soit leur nature, leur forme et leur emplacement. Sa responsabilité ne pourra pas être engagée dans cette hypothèse.

De la même manière, l'apparition sur le site, postérieurement à la signature de la commande, de nouveaux espaces publicitaires quelque soit leur emplacement, leur nature, leur forme ou leurs caractéristiques, ne saurait être de nature à engager la responsabilité de 3 Steps Beyond.

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion du message publicitaire ou de l'offre de stage ou d'emploi lié à une défaillance extérieure à 3 Steps Beyond et indépendante de sa volonté, ne pourra motiver un refus de paiement, même partiel, de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle diffusion aux frais de 3 Steps Beyond ou à une quelconque indemnisation.

Néanmoins, dans l'hypothèse où ce retard, cette suspension ou cette annulation dans la diffusion du message publicitaire ou de l'offre de stage ou d'emploi serait le seul fait de 3 Steps Beyond, l'annonceur ou son mandataire pourrait éventuellement obtenir un droit au seul remboursement ou au non-recouvrement, total ou partiel, du prix du service.

Enfin, l'annonceur ou son mandataire ne pourra invoquer aucun manquement dans l'exécution de la commande ou des présentes conditions générales de vente si ledit manquement n'a pas fait l'objet, en cours de campagne, d'une dénonciation expresse à 3 Steps Beyond et d'une constatation conjointe par les parties.

Article 10 - Réserves

3 Steps Beyond se réserve la faculté de refuser de diffuser tout message publicitaire ou toute offre de stage ou d'emploi qui se révélerait contraire à ses intérêts matériels ou moraux et notamment à son image, qui constituerait une atteinte aux bonnes mœurs et à l'Ordre Public, ou qui contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le refus de diffusion du message publicitaire ou de l'offre de stage ou d'emploi ne pourra engager la responsabilité de 3 Steps Beyond, ni ouvrir un droit pour l'annonceur à des dédommagements de quelque nature qu'ils soient.

Article 11 - Résiliation

3 Steps Beyond se réserve la faculté de résilier de plein droit les présentes conditions générales de vente, en cas de violation d'une desdites conditions, et en particulier dans le cas où le message publicitaire ne serait pas conforme aux prescriptions techniques requises par le document intitulé « Tarifs des services », par le devis ou par la commande.

En cas de résiliation des présentes conditions générales de vente par 3 Steps Beyond, les sommes déjà versées par l'annonceur ou son mandataire resteront acquises à 3 Steps Beyond, sans préjudice des sommes restant dues par l'annonceur ou son mandataire, ni des poursuites judiciaires que 3 Steps Beyond pourrait entreprendre à l'encontre de l'annonceur ou de son mandataire. Les sommes restant dues par l'annonceur ou son mandataire seront immédiatement exigibles à la date de résiliation par 3 Steps Beyond.

Article 12 - Information de l'annonceur

3 Steps Beyond informera l'annonceur ou son mandataire, par lettre, télécopie ou e-mail, de la première mise en ligne de l'insertion publicitaire.

Par ailleurs, 3 Steps Beyond s'efforcera de mettre à la disposition de l'annonceur les statistiques journalières relatives à la campagne publicitaire en cours. Ces dernières seront accessibles en ligne, au moyen d'un mot de passe confidentiel.

Enfin, dans le mois suivant la fin de la diffusion du message publicitaire, 3 Steps Beyond adressera à l'annonceur un bilan récapitulatif de ladite campagne.

Le défaut d'information de l'annonceur ou de son mandataire par 3 Steps Beyond ne pourra en aucun cas constituer une cause d'inexécution, par 3 Steps Beyond, de ses obligations contractuelles.

Article 13 - Facturation et règlement

La facturation des prestations fournies par 3 Steps Beyond est établie au jour de la commande.

La facture est établie au nom de l'annonceur et lui est adressée directement, une copie de celle-ci pouvant être communiquée à son mandataire sur simple demande de ce dernier.

Les factures sont payables à réception, sans escompte.

A défaut de règlement à cette date, 3 Steps Beyond se réserve la faculté de suspendre la diffusion de l'insertion jusqu'à complet paiement, sans que cette suspension puisse constituer, notamment, une cause de responsabilité pour 3 Steps Beyond ou un motif d'interruption du contrat, donner lieu à une révision du prix, ou encore ouvrir droit à une prorogation de diffusion ou à une nouvelle diffusion.

Des pénalités de retard au taux annuel de 7% seront dues à compter de la date d'exigibilité de la facture après mise en demeure préalable.

L'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure ou l'introduction d'une procédure judiciaire entraînera l'exigibilité de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 40 'E HT, sans préjudice de la poursuite, suspension ou résiliation du contrat, ni de la réparation des éventuels préjudices subis par 3 Steps Beyond.

Article 14 - Loi applicable, règlement des litiges

Le présent contrat est régi par la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

II - Conditions particulières relatives aux offres de stages et d'emplois souscrites en ligne Article 15 - Commande

L'annonceur peut passer commande et souscrire des annonces de stage ou d'emploi en ligne, à partir de son interface recruteur, sur les APPLICATIONS.

L'acceptation d'une commande passée en ligne se fait en temps réel sur les APPLICATIONS. L'annonceur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de sa commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 16 — Paiement

Le règlement des commandes passées en ligne sur les APPLICATIONS s'effectue par cartes bancaires : Carte Bleue, Visa, MasterCard.